

**ASSOCIATION  
DE SOUTIEN À LA  
FONDATION DES FEMMES**

RAPPORT  
MORAL D'ACTIVITÉ  
2020

**SE DONNER LES MOYENS DE L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES**

Association de soutien à la Fondation des Femmes  
Juin 2021

---

#### Contact

Fondation des Femmes

Cité Audacieuse

9 Rue de Vaugirard

75006 - Paris

[www.fondationdesfemmes.org](http://www.fondationdesfemmes.org) - [bonjour@fondationsdesfemmes.org](mailto:bonjour@fondationsdesfemmes.org)

---

#### Remerciements

L'Association de soutien à la Fondation des Femmes et la Fondation des Femmes remercient les donatrices et donateurs, les entreprises mécènes, les ambassadrices et ambassadeurs et les nombreux et nombreuses bénévoles qui ont permis la réalisation des actions en 2020.

---

#### Rédaction et relecture

Sarah Boudou, Céline Dubois, Dilek Elveren, Clémence Garnier-Juste, Fanny Lange, Anne-Cécile Mailfert, Jessica Ohayon, Sedera Ranaivoarinosy, Céline Rancoule, Laura Slimani, Mélanie Suhas.

#### Mise en page

Zoé Dollet, avec Ophélie Delmas et Jessica Ohayon

#### Crédits photos 2020

Mathieu Delmestre, François Lafite.

# SOMMAIRE

<b>I. EDITORIAL DE LA PRÉSIDENTE DE L'ASSOCIATION DE SOUTIEN À LA FONDATION DES FEMMES</b>	<b>3</b>
--	----------

<b>CHIFFRES DE L'ANNÉE 2020</b>	<b>5</b>
---------------------------------	----------

<b>II. CONTRIBUTION AUX TROIS AXES DE LA FONDATION DES FEMMES</b>	<b>8</b>
---	----------

<b>AXE 1 : REDONNER DU POUVOIR D'AGIR AUX FEMMES LES PLUS VULNÉRABLES/PRÉCAIRES</b>	<b>8</b>
---	----------

a. <b>Projet #1</b> : Collecte d'urgence suite à la crise sanitaire	8
b. <b>Projet #2</b> : Abri d'urgence	9
c. <b>Projet #3</b> : Un abri pour toutes	9
d. <b>Projet #4</b> : Les collectes de produit #RèglesDeSurvie	10

<b>AXE 2 : ASSURER L'ACCÈS DES FEMMES À LA JUSTICE</b>	<b>12</b>
--	-----------

<b>I. ACCÈS AU DROIT</b>	<b>12</b>
--------------------------	-----------

a. <b>Projet #1</b> : Les programmes de soutien aux victimes avec le programme 365 et AXA	12
b. <b>Projet #2</b> : Collecter des fonds pour soutenir le tissu associatif	12

<b>II. SOUTIEN JURIDIQUE AUX ASSOCIATIONS ET PLAIDOYER COMMUN</b>	<b>12</b>
---	-----------

c. <b>Projet #3</b> : Le soutien aux associations : rédaction de convention de mise à disposition pour des hébergements d'urgence et pour la Cité Audacieuse	12
d. <b>Projet #4</b> : La bataille pour la sauvegarde du 3919	12
e. <b>Projet #5</b> : Le rapport d'évaluation du Grenelle des violences conjugales, un an après	13
f. <b>Projet #6</b> : Le rapport "Où est l'argent pour protéger les femmes victimes de violence ?"	13

<b>III. FAIRE ÉVOLUER LE DROIT : PRISES DE PAROLE ET CONTENTIEUX STRATÉGIQUE</b>	<b>14</b>
--	-----------

g. <b>Projet #7</b> : Prises de parole	14
h. <b>Projet #8</b> : Contentieux stratégiques	14

<b>AXE 3 : CHANGER L'IMAGE DES FEMMES DANS LE RESPECT DE LA DIGNITÉ ET DE LEUR DIVERSITÉ</b>	<b>16</b>
--	-----------

a. <b>Projet #1</b> : Lancement de la Cité audacieuse et fonctionnement	16
b. <b>Projet #2</b> : Lancement de Stand Up	17
c. <b>Projet #3</b> : Enquête sur la ménopause en partenariat avec la MGEN	19
d. <b>Projet #4</b> : 2ème édition du baromètre Priorités Femmes	20
e. <b>Projet #5</b> : Le prix Gisèle Halimi et le prix Simone de Beauvoir	20

<b>III. AUTRES PROJETS ET SOUTIENS</b>	<b>21</b>
--	-----------

# I.ÉDITORIAL DE LA PRÉSIDENTE DE L'ASSOCIATION DE SOUTIEN À LA FONDATION DES FEMMES, SARAH BECKER

Quelle année ! 2020 avait pourtant si bien commencé.

Pour l'Association de soutien à la Fondation des Femmes, 2020 devait être l'année de la maturité. Après 5 années de croissance, nous arrivions à un niveau qui allait nous permettre de nous stabiliser, de stabiliser l'équipe et les activités. Nous avons ainsi fini les travaux de la Cité Audacieuse, ouvert ses portes en mars 2020, et nous allions la faire fonctionner. Nous avons réussi à trouver un modèle de financement de l'association, via l'évènementiel de collecte, qui nous était vertueux, que nous maîtrisions, et sa greffe en région avait pris. Nous pouvions enfin nous reposer sur nos expériences, sur notre savoir-faire acquis. Pourtant, le soir du 14 mars, il a fallu tout réinventer. Fermer la Cité Audacieuse, annuler les événements, réduire les perspectives de collecte et de redistribution aux associations... repartir de zéro.

Et pourtant. 2020 nous a montré que l'important était de s'en tenir à l'essentiel. Et l'essentiel pour la Fondation des Femmes, c'est sa mission. Notre mission est de trouver des moyens, pour les reverser ensuite aux associations qui en ont besoin. Les besoins ont été en 2020 et sont toujours immenses. Nos équipes se sont mobilisées, et ont réussi un exploit : confinées, elles ont levé plus de fonds qu'aucune autre année. Nous n'avons jamais été aussi utiles.

2020, c'est aussi la fin d'un cycle pour la Fondation des Femmes. Notre stratégie triennale prenait fin : améliorer la vie des femmes les plus vulnérables, assurer l'accès à la justice et améliorer l'image des femmes dans le respect de leur diversité et de leur dignité. 2021 s'ouvre vers de nouvelles perspectives et une nouvelle stratégie.

C'est ce que vous découvrirez dans ce rapport. Je vous souhaite une bonne lecture.

## **Sarah Becker**

Présidente de l'Association de soutien à la Fondation des Femmes

# LES CHIFFRES DE L'ANNÉE



**4 500**

BÉNÉVOLES

**2 094 260**

EUROS DISTRIBUÉS  
EN 2020



**39 304**

ABONNÉ.E.S  
INSTAGRAM

+81%



**11 441**

ABONNÉ.E.S  
LINKEDIN

+98%



**280**

AVOCAT.E.S BÉNÉVOLES  
POUR LA FORCE JURIDIQUE



**133**

STRUCTURES SOUTENUES

256 actions de soutien à des structures

115 soutiens financiers

93 soutiens matériels

47 soutiens juridiques



**24 593**

FOLLOWERS  
SUR TWITTER

+35%



**48 547**

LIKES SUR  
FACEBOOK

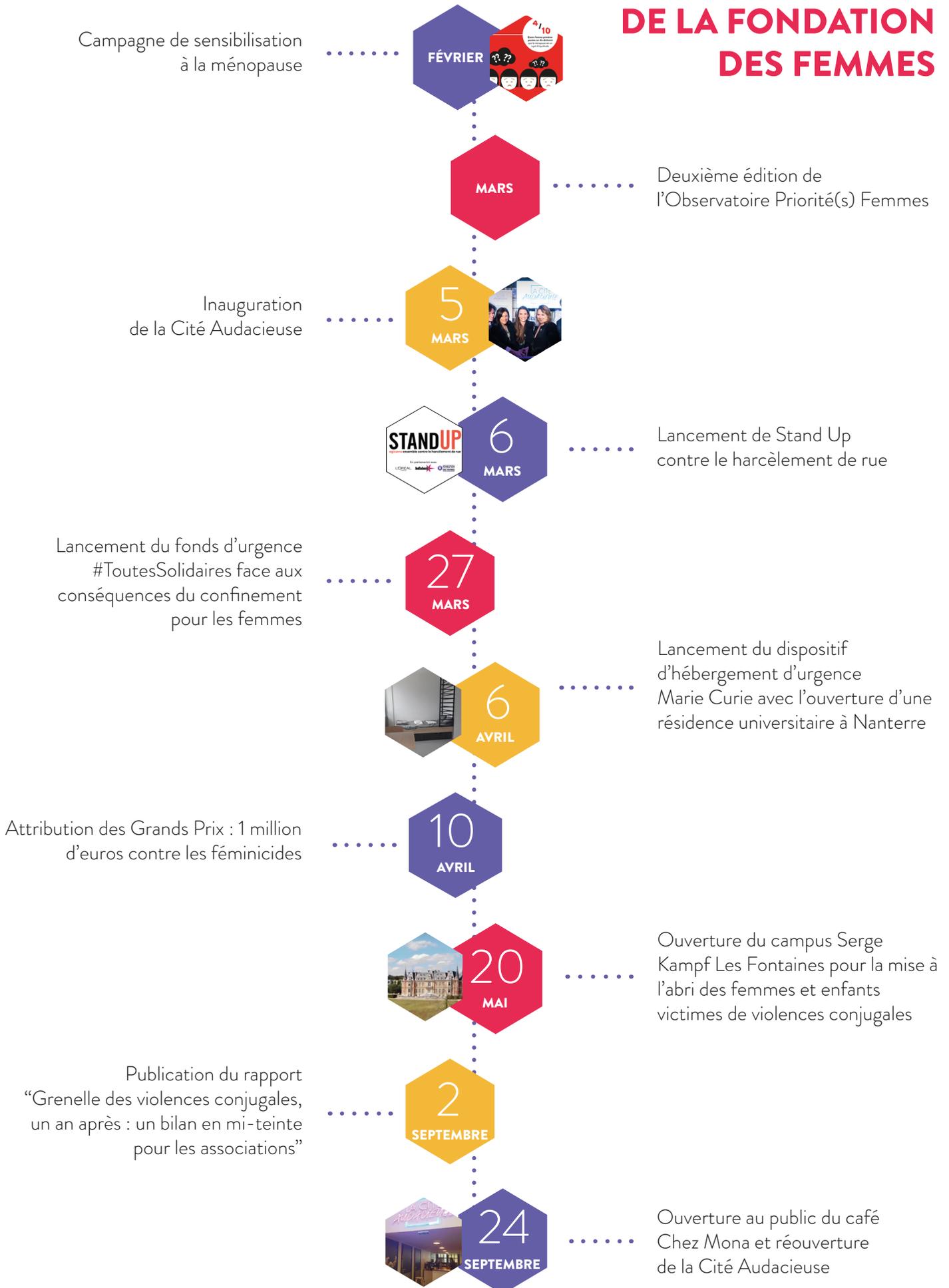
+43%



**44 139**

PERSONNES  
INSCRITES A NOTRE  
NEWSLETTER

# UN AN DANS LA VIE DE LA FONDATION DES FEMMES



Opération #RèglesdeSurvie : collecte de produits hygiéniques avec Règles Élémentaires



Lancement de la phase 2 du fonds d'urgence #ToutesSolidaires

Publication du rapport "Où est l'argent pour mieux protéger les femmes victimes de violences ?"



Prix Gisèle Halimi diffusé en ligne

## II. CONTRIBUTION AUX 3 AXES DE LA FONDATION DES FEMMES

### AXE1: REDONNER DU POUVOIR D'AGIR AUX FEMMES LES PLUS VULNÉRABLES

#### a. Projet #1 : Collecte d'urgence suite à la crise sanitaire

**Le 17 mars 2020, le Président de la République annonce un confinement strict. La Fondation des Femmes se retourne immédiatement vers les associations partenaires et mène une large consultation, du 17 mars au 23 mars, sur les conséquences du confinement pour les femmes victimes de violence.**

**Le constat est sans appel :** le confinement aura un impact considérable sur les violences faites aux femmes. Les associations font face à un double défi : tout d'abord, pour les femmes victimes de violences dans le couple, l'enfermement avec un conjoint violent est un contexte de danger accru. De fait, la police a enregistré +40 % de signalements dès la première semaine de confinement. Les violences ont augmenté au fur et à mesure et leur incidence est 2x plus élevée qu'en temps normal à domicile. Ensuite, les femmes ont moins de possibilité d'appeler à l'aide, car elles ne peuvent plus être au contact de leur entourage, et les associations doivent réorganiser leurs conditions de travail et leurs outils, car elles sont elles-mêmes confinées.

**La Fondation des Femmes lance dans la foulée : un appel d'urgence aux donatrices et mécènes pour constituer un fonds d'urgence qui permet de rassembler 2 132 000 euros un programme de soutien flexible, proche du terrain, qui comprend des dons de produits, des mises à disposition de logements qui permet de venir en aide à 750 femmes et enfants rien qu'en Ile-de-France.**

**Grâce au travail des équipes de l'Association de soutien à la Fondation des Femmes, celle-ci peut agir :**

- **par l'hébergement** : en donnant un accès immédiat à des logements sécurisés partout

en France dès qu'une femme est identifiée par une association. Plus de 20 500 nuitées sont financées, et des dispositifs innovants sont développés : mise à disposition de résidence universitaire, d'immeubles Airbnb, de châteaux destinés à des séminaires...

- **par la mise à disposition de biens de première nécessité** : en donnant les moyens aux associations de répondre aux besoins basiques de nourriture, kits bébés, etc..

- **par le soutien au travail des associations** : en fournissant des outils de télétravail (ordinateurs portables, téléphones), pour soutenir le développement des outils type application/chat qui permettent de contacter ses proches ou les autorités sans éveiller les soupçons, sécuriser le travail des associations au contact des femmes avec du matériel de protection (masques, gel...) et enfin en soutenant l'accroissement des équipes des associations en ressources humaines.

**Plus de 50 entreprises mécènes ont répondu présentes à cette mobilisation hors norme** : COVEA, Capgemini, Accor, AXA France, BEIN, BFM, CANAL +, Cdiscount, CNP Assurances, Crédit Municipal de Paris, Dorel, Capgemini, Facebook, Fondation Bettencourt Schueller, Fondation BNP Paribas, Fondation de France, Fondation Nexity, Fondation PSG, Fondation SNCF, Fondation SFR, Fondation Syndex, Fondation Vinci, FranceTV, Gécina, ISC France, Johnson & Johnson, JMD Production, JOONE, LPA, L'EQUIPE, L'Oréal Paris, Lenovo, M6, Maisons du Monde, Matmut, NRJ, Omnicom, RMC, SARENZA, TF1, Twitter...

**Plus de 5 300 donatrices et donateurs particuliers ont également fait acte de générosité, et au total, ce sont plus de 2,7 millions d'euros collectés entre l'Association de soutien et la Fondation des Femmes qui seront affectés à des actions d'urgence.**

## LE DISPOSITIF D'URGENCE DE LA FONDATION DES FEMMES

125

ASSOCIATIONS SOUTENUES

5 323

DONATEUR.RICE.S



50

MÉCÈNES

### PREMIÈRE NÉCESSITÉ

- repas
- gels hydroalcooliques
- kits d'hygiène distribués



2019  
personnes aidées



### HÉBERGEMENT D'URGENCE



442

femmes

232

enfants

soit **734** personnes hébergées  
tous dispositifs (y compris Marie Curie)

→ Dispositif Marie Curie

66

femmes

93

enfants

soit **159** personnes hébergées

**20 782** nuitées

nombre de nuitées totales financées (y compris Marie Curie)

→ Dispositif Marie Curie

**10 970** nuitées

→ Dispositif de nuitées sur ACCOR

**4 675** nuitées

### PASSAGE AU TÉLÉTRAVAIL



5

tablettes



111

téléphones



131

ordinateurs



22

imprimantes



À la rentrée de septembre, et suite à l'annonce du deuxième confinement, une nouvelle consultation a été menée auprès des associations à la fin du mois d'octobre 2020, afin d'identifier d'éventuels nouveaux besoins. Celles-ci ont confirmé la nécessité d'un nouveau fonds d'urgence, axé sur les mêmes trois axes de soutien, en renforçant le soutien aux associations par des locations et rénovations de leurs locaux, et ce afin de permettre le respect des normes sanitaires en vigueur sur leur lieu de travail et de pouvoir accueillir

un nombre plus important de bénéficiaires. L'appel à sollicitation pour cette deuxième phase de #ToutesSolidaires a été lancé en décembre 2020.

### b. Projet #2 : Abri d'urgence

En décembre 2020, s'appuyant sur le succès des dispositifs d'hébergement mis en place pendant et après le premier confinement, et au vu des besoins toujours importants, la Fondation des Femmes, avec Make.Org et la FNSF lancent le programme «Abri d'urgence». **Le dispositif, financé par la générosité des Français.es, met à disposition d'associations (accompagnant des femmes victimes de violences ayant besoin d'être mises en sécurité) des chambres d'hôtel de qualité lorsque les dispositifs d'Etat sont saturés. Le programme permet de ne jamais laisser une femme qui souhaite quitter le domicile sans solution immédiate et de lui proposer un hébergement adapté, de qualité, avec un accompagnement spécialisé.** Lancé début décembre, il avait déjà permis à 90 femmes et enfants victimes de violences d'être hébergé.e.s pour un total de 694 nuitées, soit des séjours de 15 jours en moyenne. Cette période de répit a permis aux associations participant au programme de trouver une solution plus pérenne permettant à ces femmes et enfants de se reconstruire en toute sécurité et sérénité.

Le programme se poursuit tout au long de l'année 2021, avec pour objectif parallèle de pousser les pouvoirs publics à créer davantage de places de qualité pour la mise en sécurité des femmes victimes de violences.

### c. Projet #3 : Un abri pour toutes

**Un abri pour toutes vise à améliorer les conditions de vie des femmes dans les centres d'hébergement d'urgence mixtes, en prenant davantage en compte la mixité et les violences de genre par la transformation des espaces et la formation des professionnel.le.s.** Le projet,

soutenu par la Fondation Up, la région Ile-de-France et la Direction Régionale aux Droits des Femmes et à l'Égalité de la Préfecture de la région d'Ile-de-France, s'est poursuivi en 2020 malgré un ralentissement dû au contexte sanitaire.

**Toutefois, en 2020, les 3 centres d'hébergement pilotes ont pu être mis en réseau avec les associations spécialisées de leur territoire. Un travail de recherche-action a également été mené par l'association "Genre et Ville" dans les 3 centres d'hébergement pilotes. Le rapport subséquent a permis de montrer que l'architecture et l'organisation des espaces au sein des structures d'hébergement ont une influence importante sur la sécurité des femmes et leur sentiment de bien-être au quotidien.** La question de la mixité de genre y étant relativement impensée, les inégalités femmes-hommes dans l'espace ont tendance à être renforcées plutôt qu'atténuées dans les centres. Des ateliers avec les personnes accueillies ont été l'occasion de faire des propositions d'amélioration concernant l'affichage ou l'organisation des espaces, et d'impliquer les résident.e.s dans la réflexion autour de la mixité et des violences de genre. Les conclusions du rapport alimenteront les préconisations finales du projet en 2021, notamment concernant les cahiers des charges de l'Etat sur la création de structures d'hébergement, l'aménagement et l'organisation de ces lieux par les opérateurs de l'hébergement.

#### **d. Projet #4 : Les collectes de produits #RèglesDeSurvie. Une collecte historique contre la précarité menstruelle !**

**Pour la deuxième année consécutive, la Fondation des Femmes s'est associée à Règles Élémentaires pour organiser le samedi 3 octobre 2020 dans 47 magasins Monoprix, la 4ème édition de son opération de collecte de protections périodiques pour les femmes les plus démunies, #RèglesDeSurvie.**

Cette collecte a eu lieu malgré le confinement en Île-de-France et dans les villes d'Aix-En-Provence, Bordeaux, Douai, Lille, Lyon, Marseille, Rouen, Strasbourg et Toulouse. Alors qu'en France, 1,7 million de femmes manquent de protections périodiques et que 17% des femmes ont manqué le travail ou un rendez-vous parce qu'elles n'avaient pas de protection (Ifop, 2019), les deux associations ont décidé d'unir à nouveau leurs forces pour lutter contre la précarité menstruelle.

Pour sensibiliser la population et permettre à tous et toutes de s'investir contre cette précarité menstruelle, des bénévoles de la Fondation des Femmes et de Règles Élémentaires se sont réparti.e.s dans les magasins Monoprix participants afin de collecter :

- des produits d'hygiène intime (serviettes, tampons, coupes menstruelles...);
- des lingettes nettoyantes.

**Au total, ce sont 380 000 produits qui ont ainsi été collectés et ensuite redistribués localement à des associations qui agissent auprès des femmes les plus démunies que ce soit par les maraudes, l'hébergement de femmes à la rue, ou l'accueil de femmes victimes de violences sexistes et sexuelles.** Il s'agit de la plus grosse collecte ayant été organisée sur le sujet ! L'opération #Règlesdesurvie est organisée en partenariat avec la Fondation Monoprix qui participe chaque année à la coordination de cette collecte et apporte un soutien financier à l'opération. La Fondation des Femmes tient à remercier toutes les personnes bénévoles ayant contribué une nouvelle fois au succès de l'opération !



### **Orienter les femmes dans le besoin**

La journée internationale contre les violences à l'égard des femmes est l'occasion de rappeler les dispositifs existants pour se faire aider lorsque l'on subit des violences ou que l'on en est témoin. Cette année, la Fondation des Femmes lance avec Twitter un dispositif unique. Dès lors qu'une personne tweete #MeToo sur le réseau Twitter, un encart apparaît pour lui donner accès aux numéros et applications d'appel à l'aide. Pour qu'aucune personne qui tweete #MeToo se retrouve sans solutions.

## AXE 2 : ASSURER L'ACCÈS DES FEMMES À LA JUSTICE

### I. ACCÈS AU DROIT

#### a. **Projet #1 : Les programmes de soutien aux victimes avec le programme 365 et AXA**

L'Association de soutien à la Fondation des Femmes continue le déploiement des programmes 365 (qui consiste à mettre en relation des femmes victimes de violence et des avocates de manière pro bono) et Elles'Angels (prise en charge des frais de justice des femmes victimes de violence, soutenue par AXA). Le premier, en partenariat avec le Barreau de Paris, a permis la prise en charge gracieuse de 44 dossiers de femmes victimes de violences conjugales en 2020 en Ile-de-France. A ce jour, plus de 220 ont ainsi vu leur prise en charge effectuée depuis 2018. Le second programme, accessible depuis toute la France, a permis le soutien financier dans la limite de 2 500 euros aux procédures judiciaires de 20 femmes victimes de violences suivies par des associations spécialisées.

#### b. **Projet #2 : Des permanences ouvertes à la Cité Audacieuse**

Ralentie par le confinement, la mise en place de permanences assurées par des associations, sous la coordination de l'URSF (Union régionale Solidarité Femmes Ile-de-France) et de l'Association de soutien à la Fondation des Femmes à la Cité Audacieuse, a finalement débuté en septembre 2020. L'URSF a aussi organisé deux cycles de formation sur l'accueil et l'orientation des femmes victimes de violences, ainsi que sur les spécificités des violences faites aux femmes, à destination du personnel de la Cité, du Café Mona et des associations résidentes de la Cité sur la base du volontariat, en août et décembre 2020. Sont intervenues notamment les associations Elle's Imagine'nt, En avant toute(s), le CFCV, Voix de Femmes...



### II. SOUTIEN JURIDIQUE AUX ASSOCIATIONS ET PLAIDOYER COMMUN

#### c. **Projet #3 : Le soutien aux associations : rédaction de conventions de mise à disposition pour des hébergements d'urgence et pour la Cité Audacieuse**

Les avocat.e.s bénévoles de la Fondation des Femmes et les cabinets partenaires, tels que LPA-CGR, ont été particulièrement mobilisé.e.s pour soutenir les actions de solidarité dans le cadre de l'action #ToutesSolidaires #Covid19. Des conventions de mise à disposition de plusieurs bâtiments (résidences universitaires, appartements, châteaux, etc...) ont été rédigées et ont permis à plusieurs associations de bénéficier de ces lieux pour héberger plus de 750 femmes et enfants sur plusieurs mois. De plus, les conventions de sous-occupation des résidentes de la Cité Audacieuse et du Café Mona ont pu être rédigées avec l'appui pro bono d'avocat.e.s du cabinet GIDE.

#### d. **Projet #4 : La bataille pour la sauvegarde du 3919**

Parmi les mesures non effectives du Grenelle des violences conjugales, figurait le passage au 24h/24 de la ligne d'écoute 3919. À la rentrée, au lieu de renouveler et d'élargir la convention avec la FNSF, le gouvernement publie un

appel d'offres. La réaction des associations féministes est unanime : il est impensable que la ligne d'écoute soit mise en concurrence et retirée de l'association Solidarité Femmes, qui est l'association propriétaire et fondatrice du numéro depuis plus de 30 ans en France, pour être confiée à d'autres acteurs. La Force juridique de la Fondation des Femmes a pu soutenir le travail de plaidoyer des associations féministes en rédigeant des analyses et en réalisant du conseil.

### e. Projet #5 : Le rapport d'évaluation du Grenelle des violences conjugales, un an après

Le 3 septembre 2020, la Fondation des Femmes a publié le bilan du Grenelle des violences conjugales, un an après. Ce rapport<sup>1</sup>, rédigé sur la base d'entretiens avec les associations de terrain, a permis d'établir que la mise en œuvre des mesures promises était extrêmement partielle, sachant que ces mesures elles-mêmes étaient déjà en deçà des attentes des associations. La Fondation des Femmes a ainsi tiré la sonnette d'alarme sur le non-déploiement des Bracelets Anti Rapprochement, mais aussi sur l'opacité de la localisation et de l'ouverture effective des places d'hébergement annoncées. **Au total, il a été établi que seul un tiers des mesures avait réellement été réalisé, un tiers était en cours et un dernier tiers n'avait pas encore commencé son déploiement. Le rapport a eu un écho médiatique important.**

### f. Projet #6 : Le rapport "Où est l'argent pour protéger les femmes victimes de violence ?"

La Fondation des Femmes a publié le 23 novembre 2020, à l'occasion de la journée internationale de la lutte contre les violences faites aux femmes 2020, son quatrième rapport d'analyse des financements dédiés aux droits des femmes, intitulé cette année "Où est l'argent pour protéger les femmes victimes de violence ?" L'année 2020 est une année en

demi-teinte. **Le rapport détaille le succès de la mobilisation publique et citoyenne du premier confinement. Ainsi, alors que les violences ont augmenté très fortement (+36 % dès la première semaine), cette augmentation ne s'est pas traduite par une hausse des féminicides. Au contraire, la France a été un pays exemplaire, durant cette période, avec une prise en charge rapide et efficace des victimes.** Éloignement des conjoints, interventions rapide de la police à domicile, procédures d'urgence dans les tribunaux, financement des associations, communication d'ampleur : le premier confinement semble avoir montré ce que peut apporter la volonté politique et les moyens financiers lorsqu'elle se met au service d'une politique publique de lutte contre les violences et ouvre un espoir pour l'avenir. **La Fondation des Femmes invite les pouvoirs publics à se ressaisir et propose cinq priorités d'actions :**

- une politique d'hébergement digne des femmes victimes de violence avec la création de 2 000 places supplémentaires ;
- la clarification de l'arsenal juridique sur les violences sexuelles ;
- le renforcement de l'accompagnement des femmes et de la politique d'éviction des conjoints violents ;
- et la réforme de l'administration pour plus d'efficacité politique.



FONDATION  
DES FEMMES

RAPPORT

**OÙ EST L'ARGENT POUR  
MIEUX PROTÉGER LES  
FEMMES VICTIMES DE  
VIOLENCE ?**

<sup>1</sup>Disponible sur le site de la Fondation des Femmes

### III. FAIRE ÉVOLUER LE DROIT : PRISES DE PAROLE ET CONTENTIEUX STRATÉGIQUE

#### g. Projet #7 : Prises de parole

À l'occasion de la sortie du rapport «Impact de la crise sanitaire sur les femmes victimes de violences et leur accompagnement en Île-de-France» par le Centre Hubertine Auclert, **l'Association de soutien à la Fondation des Femmes est intervenue le 21 septembre pour présenter les actions de soutien développées durant la crise sanitaire**, un événement en présence de la Présidente de la Région Ile-de-France.

La chargée des projets de l'Association de soutien à la Fondation des Femmes, **Céline Dubois, s'est le 25 septembre rendue au séminaire annuel rassemblant les déléguées régionales et départementales aux droits des femmes et à l'égalité d'Occitanie** afin de présenter ses actions et rencontrer les associations locales.

La Présidente de la Fondation des Femmes, **Anne-Cécile Mailfert, est intervenue le 23 novembre lors de la présentation des actions menées par la Fondation Make.org pour la Grande Cause Stop aux Violences faites aux femmes**, en présence de Mme Moreno, et avec la participation de M. Dupont-Moretti, Mme Bachelot et Mme Schiappa. Aux côtés des partenaires du projet, elle a pu présenter le nouveau programme Abri d'Urgence.

Des avocates de la Force Juridique ont rédigé et publié une tribune dans le journal Le Monde, intitulée "Violences sexistes et sexuelles : la justice est-elle en capacité de lutter contre l'impunité des agresseurs ?" mi-décembre 2020.

**La Fondation des Femmes au travers de sa présidente, mais aussi les avocates de la Force Juridique et particulièrement Zoë Royaux, porte-parole, sont régulièrement invitées sur**

**les plateaux et dans les émissions de radio** pour partager leurs analyses et prises de position sur les sujets de droits des femmes et de lutte contre les violences faites aux femmes.

#### h. Projet #8 : Contentieux stratégiques

En mars 2020, deux plaintes ont été déposées auprès du tribunal correctionnel :

- **l'une d'elles avec constitution de partie civile sur le fondement du droit de la presse** ("injure à raison du sexe", "diffamation à raison du sexe", "provocation à la haine et à la violence à l'égard d'une personne et d'un groupe de personne à raison de leur sexe")
- **et l'autre contre X pour "harcèlement sexuel en ligne"**.

Deux avocates de la Force Juridique, Emmanuelle Yvon et Nitusha Raveendran, ont saisi **le Défenseur des Droits, pour le collectif StopVOG, sur le sujet des accouchements masqués le 29 octobre 2020**. Cette action a poussé le gouvernement à réagir et à clarifier les recommandations sanitaires mi-novembre. Depuis le début de la crise sanitaire, les femmes enceintes sont contraintes d'accoucher dans des conditions très fortement dégradées. La France est l'un des rares pays où le masque était imposé dans les maternités pendant l'accouchement, et pour cause : l'OMS ne recommande pas le port du masque pendant un effort physique. Le collectif StopVOG a même estimé que « 80 % des maternités imposent le masque ». La mobilisation a été relayée par des professionnels de santé (M.L Lahaye, M. Winckler...) et des parlementaires (M.P Rixain, L. Rossignol, L. Cohen...). Le sujet a trouvé un écho médiatique mais aussi politique important.

En novembre 2020, la Fondation des Femmes et le Collectif Féministe Contre le Viol ont dénoncé une décision de la Cour de cassation et annoncé la saisine de la Cour Européenne des Droits de l'Homme début 2021. Après un premier arrêt de la Cour d'appel qui avait prononcé un divorce aux torts exclusifs d'une

épouse au motif qu'elle n'aurait pas « honoré le devoir conjugal » à l'égard de son époux, la Cour de cassation a rejeté, sans justifications, en septembre 2020, le pourvoi de la victime. **Ainsi, partout en France, des juges pourraient continuer de prononcer le divorce aux torts exclusifs des époux.ses qui refusent des rapports sexuels. Laisser le « devoir conjugal », c'est maintenir un outil d'intimidation pour les agresseurs sexuels violeurs dans le couple (dans 45 % des viols et tentatives de viols, l'agresseur est le conjoint ou l'ex-conjoint de la victime).**

**En octobre 2019 sont révélés dans la presse des faits particulièrement graves et massifs : pendant dix ans, un ex-responsable des ressources humaines du Ministère de la Culture aurait administré des diurétiques à des centaines de femmes venues en entretien pour les voir uriner devant lui.** Plusieurs victimes saisissent alors la Force Juridique pour un accompagnement et sont rejointes par d'autres. Le dossier, monté tout au long de l'année 2020, est encore en cours à ce jour, et une task force d'avocates reste mobilisée.

## AXE 3 : CHANGER L'IMAGE DES FEMMES DANS LE RESPECT DE LA DIGNITÉ ET DE LEUR DIVERSITÉ

### a. Projet #1 : Lancement de la Cité Audacieuse et fonctionnement

La Cité Audacieuse est le premier lieu de rayonnement des Droits des Femmes à ouvrir en France. Gérée par l'Association de soutien à la Fondation des Femmes, les travaux de la Cité Audacieuse ont pris fin lors du premier trimestre 2020, avec l'installation des 14 associations résidentes des étages. La Cité a été inaugurée le 5 mars 2020, en présence de la Maire de Paris, Mme Anne Hidalgo, et de son adjointe à l'égalité femmes-hommes, Mme Hélène Bidard, des mécènes de la Cité et de la presse. Une soirée ouverte au public a été organisée, avec des visites de la Cité, un Danseoké organisé par En avant toute(s) et un DJ Set par Barbara Butch. Cette soirée fut un grand succès avec un public nombreux et enthousiaste.



Malheureusement, la plupart des activités initialement prévues en 2020 à la Cité ont été supprimées ou adaptées en digital à cause de la crise sanitaire et du confinement annoncé quelques jours après l'ouverture. Malgré ces contraintes, **26 événements en ligne et en présentiel, organisés par des associations résidentes ou externes, ont pu se tenir à la Cité.** Certains événements ont pu avoir lieu en présentiel (Les 50 ans du Mouvement de Libération des Femmes en mars, des groupes

de parole de Parents et Féministes en juillet, septembre, octobre, et en octobre: Osez Le Féminisme!, La Clef, des ateliers d'écriture de Langue de Lutte) et d'autres en visioconférence mais relayés sur les réseaux sociaux de la Cité : Parents & Féministes, Les Baladantes, Langue de Lutte, La Clef, Cité du genre.



Le Café Mona, café associatif qui devait ouvrir ses portes en avril 2020, a finalement pu le faire en septembre et jusqu'au 29 octobre 2020. Durant cette période, la Cité Audacieuse a pu ouvrir au grand public plusieurs jours par semaine.



Durant les périodes de confinement, la Cité est restée ouverte pour les associations ayant des besoins essentiels, notamment l'association En avant toute(s) pour maintenir le tchat ouvert durant cette période. Elle a aussi servi de plateforme logistique et de lieu de stockage, permettant la redistribution de nombreux

produits de première nécessité aux associations en première ligne venant en aide aux femmes victimes de violences et en situation de grande précarité. Hélène Bidard a été reçue à cette occasion pour remettre un don de produits de première nécessité à l'Union Régionale Solidarité Femmes Ile-de-France.



**Des temps d'échanges ont été organisés entre les associations résidentes de la Cité ;** ils ont permis de maintenir un lien important en dépit du confinement puis du télétravail, majoritairement privilégié dans les mois qui ont suivi. Des échanges de bonnes pratiques et des temps plus informels ont eu lieu en ligne et en présentiel quand cela a été possible. **L'échange de bonnes pratiques a concerné les outils pour manager à distance, la formation Stand Up, l'organisation entre la vie personnelle et la vie professionnelle pendant le confinement, le Media Training, la lutte contre le stress au travail, ou encore la présentation de la Force Juridique.**

Des personnalités politiques telles que Brigitte Macron, Elisabeth Moreno, Ministre chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, Anne Hidalgo, Maire de Paris, Hélène Bidard, Adjointe à la Maire de Paris en charge de l'égalité femmes-hommes, Adrien Taquet, Secrétaire d'État en charge de l'enfance et des

familles, Marlène Schiappa, alors Secrétaire d'État dédié à l'égalité femmes-hommes, ont eu l'opportunité de visiter les lieux en 2020.



## **b. Projet #2 : Lancement de Stand Up**

**Stand Up est un programme international de formations lancé par L'Oréal Paris et l'ONG Hollaback! pour sensibiliser et former le plus grand nombre à intervenir en toute sécurité lorsqu'il est victime ou témoin de harcèlement sexuel dans les lieux publics.** Afin de diffuser la méthodologie des 5D développée par Hollaback! mondialement, L'Oréal Paris s'associe dans chaque pays à une association nationale. L'Association de soutien à la Fondation des Femmes est chargée de déployer le programme en France, qui est le premier pays à lancer Stand Up. Elle s'appuie, pour ce projet pilote et novateur, sur ses associations partenaires expertes de la prévention des violences faites aux femmes, En avant toute(s) et Filactions, toutes deux membres de la Fédération Nationale Solidarité Femmes. L'objectif est de former 30 000 personnes en France.

Les outils ont été adaptés en lien au contexte français avec Hollaback! et les associations afin de permettre le début des formations fin janvier. En amont du lancement officiel, des formations ont été organisées dans les sièges des entreprises partenaires en Ile-de-France (L'Oréal, Prisma, SNCF, Gares et Connexions...).



Un travail important sur la communication a été réalisé par L'Oréal Paris avec l'Association de soutien à la Fondation des Femmes et les associations de terrain pour produire divers éléments de communication pour le lancement :

- participation au scénario et au décryptage d'une caméra cachée ; réalisation d'interviews ;
- prises de parole lors d'une soirée spéciale "Simone" organisée par Prisma Média au Palais des Glaces (500 personnes sensibilisées par la formatrice d'En avant toute(s) et la présidente de la Fondation des Femmes).

Au vu de l'importance de la problématique du harcèlement dans les transports en commun, un partenariat spécial a été mis en place dès le début du programme pour agir sur ce volet. **Le 6 mars 2020, Stand Up a été lancé officiellement lors d'une conférence de presse organisée Gare de Lyon**, en présence des partenaires du projet : Valérie Péresse, Présidente d'Île-de-France Mobilités et Présidente de la Région Île-de-France, Catherine Guillouard, PDG du groupe RATP, Marlène Dolveck, Directrice Générale de SNCF Gares & Connexions, Delphine Viguiet-Hovasse, Directrice Générale internationale de L'Oréal Paris.



**Des stands de formation ont été installés dans 5 gares** (Gare Saint-Lazare, Gare de Lyon, Châtelet, Magenta et Bibliothèque François Mitterrand) **pour proposer une formation réduite d'une vingtaine de minutes aux usager.e.s des transports en commun d'Île-de-France**. A l'annonce du premier confinement, 800 personnes avaient ainsi déjà été formées.

Dans les rues dépeuplées à cause du confinement, le sentiment d'insécurité a hélas augmenté, et il était plus qu'essentiel de continuer à diffuser Stand Up. Pour s'adapter aux contraintes de la crise sanitaire, une offre de formation à distance a pu être mise en place dès juin 2020. La Fondation a développé une offre qualitative avec sessions dédiées pour des entreprises, des associations, pour un public jeune, pour le grand public, etc.

**En 2020, 8111 personnes ont été formées à Stand Up, soit plus de 27 % de l'objectif.**

## Une vidéo manifeste devenue virale

Sur Facebook, dès le lancement des formations, le 17 juin, la vidéo manifeste a été épinglée sur la page de la Fondation des Femmes et l'écho qu'elle a reçu a dépassé les attentes. C'est d'autant plus impressionnant qu'elle n'a pas été sponsorisée, il s'agit donc de résultats 100 % organiques :

- Nombre de personnes touchées : 5 227 405
- Nombre d'impressions (nombre total de fois où la publication est apparue sur l'écran d'un.e utilisateur.rice) : 7 350 133
- Clics sur la publication (lire plus, lien, pages mentionnées...) : 325 097
- Nombre de réactions sur la publication (les j'aime, j'adore...) : 29,6K
- Nombre de partages de la publication : 59,2K

## c. Projet #3 : Enquête sur la ménopause en partenariat avec la MGEN

Afin de lever le voile sur un sujet de santé encore méconnu bien qu'étant une étape normale de la vie des femmes, **l'Association de soutien à la Fondation des Femmes s'est associée avec le groupe MGEN pour dénoncer le tabou qui entoure encore la ménopause.** Avec Kantar et Femme Actuelle, une enquête a ainsi été réalisée sur la ménopause afin d'ouvrir la discussion pour changer de regard sur la ménopause, et au travers de cela sur l'âge des femmes et le sexisme qui l'entoure, pour faire un pas de plus vers l'égalité femmes-hommes.

**L'enquête révèle que 41% des femmes ont déjà entendu des commentaires ironiques ou moqueurs et qu'il s'agit d'un sujet difficile à aborder : 42% des Français.es en parlent peu, 39% pas du tout !** Seule 1 femme en couple sur

2 a parlé du sujet avec son ou sa conjoint.e. 1 femme sur 5 en pré-ménopause a déjà caché les effets liés à son état dans le cadre de sa vie privée. Alors que 40 % des Français.es pensent que la ménopause devrait être prise en compte dans le cadre du travail. Les femmes ménopausées ou en période de pré-ménopause sont, quant à elles, 60 % à être contre cette prise en compte, du fait du regard stigmatisant et de l'anticipation d'une réaction négative de leur entourage professionnel.



**L'enquête met surtout l'accent sur le souhait des Français.es de bénéficier d'une plus grande communication sur le sujet de la ménopause (72 %) et les acteurs ont proposé des prises en charge de consultations d'information.** C'est par ce biais que le tabou entourant ce phénomène pourra enfin se lever.

## Sondage sur la ménopause: seule 1 femme sur 2 en couple en a déjà parlé avec son conjoint

Le 3 février 2020 à 10h00



Les résultats de cette enquête ont ainsi été révélés en exclusivité par Femme Actuelle puis ensuite repris dans d'autres médias : Madame Figaro, Huffington Post, Le Point et diffusés sur les réseaux sociaux de la Fondation des Femmes afin de faire connaître largement les enjeux liés à la ménopause.

#### **d. Projet #4 : 2ème édition du baromètre Priorité(s) Femmes : la lutte contre les violences faites aux femmes toujours au cœur des priorités des Français.es**

En 2019 avait été créé en collaboration avec Kantar l'Observatoire Priorité(s) Femmes afin de fournir des données de référence pour éclairer les individus, associations et pouvoirs publics, et évaluer les évolutions en matière de droits des femmes, aussi bien dans les faits que dans les perceptions.



**En mars 2020, la 2ème édition de ce baromètre sur le regard des Français.es concernant les enjeux d'égalité entre les femmes et les hommes est publiée.** Comme en 2019, les Français.es placent la lutte contre les violences faites aux femmes comme priorité absolue parmi les enjeux d'égalité.

Cette deuxième édition révèle que **le sujet des violences faites aux femmes devient de plus en plus prégnant dans les esprits de la population française**, signe d'un niveau de prise de conscience en hausse dans la société. On constate aussi une baisse de confiance dans les pouvoirs publics pour agir contre les violences.

**En 2020, la confiance des femmes dans la justice pour prendre en compte les violences faites aux femmes chute de 9 points** (42 % de jugement positif contre 51 % en 2019) et celle à l'égard de la police baisse de 8 points auprès de ces dernières (48 % contre 56 % en 2019). Une demande d'action forte se fait sentir en matière

de violences. Les trois thématiques prioritaires pour les Français.es au sujet des droits des femmes sont la lutte contre les violences conjugales, la lutte contre les violences sexuelles et la prise en compte des femmes victimes de violence par la justice. En quatrième, la lutte contre le harcèlement sexuel gagne 7 points par rapport à 2019. **Parmi les actions jugées prioritaires, 65 % des Français.es demandent de punir plus sévèrement les auteurs de violences physiques ou sexuelles. S'agissant de l'action auprès des femmes victimes, 81 % des Français.es considèrent désormais que les féminicides ne sont pas une fatalité et qu'ils peuvent être évités en faisant des efforts et en y mettant des moyens.** À cet égard, 90 % des Français.es pensent qu'ouvrir des places d'hébergement pour toutes les femmes qui le demandent est important.

#### **"Face aux violences faites aux femmes, l'intolérance monte"**

Le sondage Kantar/Fondation des femmes passe au crible la question de l'égalité des sexes. Le décryptage d'Anne-Cécile Mailfert, la présidente la fondation, et d'Emmanuel Rivière, directeur général de l'institut de sondage.

Durée : 5 min



**Cette deuxième édition révèle ainsi l'importance de mesurer les évolutions des perceptions des Français.es concernant les droits des femmes.** La société est de moins en moins satisfaite du niveau actuel d'"égalité" entre les femmes et les hommes; non seulement la population est de plus consciente des enjeux liés aux violences faites aux femmes mais elles est aussi de plus en plus intolérante face à l'action insuffisante de l'Etat pour mieux protéger les femmes. Ces résultats doivent ainsi servir de boussole aux services publics pour mieux répondre aux attentes des Français.es et mieux protéger les victimes de violences.

## e. Projet #5 : Le prix Gisèle Halimi et le prix Simone de Beauvoir

Pour la quatrième année consécutive, l'Association de soutien à la Fondation des Femmes a organisé le concours d'éloquence #GisèleHalimi pour mettre en lumière le talent des femmes et dénoncer les inégalités substantives et les violences faites aux femmes. La Fondation des Femmes a décidé de maintenir et de digitaliser le concours d'éloquence en 2020, et ce malgré la pandémie et les confinements. Appuyée par une agence d'évènementiel, et grâce à la mise à disposition du Théâtre Libre, chacune des candidates a rivalisé de verve et d'éloquence pour combattre idées reçues et sexistes, face au public et à un jury de prestige. Autre nouveauté, et afin que chacune et chacun puisse participer au concours, la Fondation des Femmes a lancé un appel à candidatures sur le thème du harcèlement de rue sur les réseaux sociaux.

Plus de 700 personnes ont ainsi suivi en direct les prestations de 8 candidat.e.s via un live Facebook. À ce jour, le concours d'éloquence enregistre plus de 15 000 vues sur Facebook. Le jury, présidé par Nathalie Roret, Présidente de l'École nationale de la Magistrature, était composé cette année de l'artiste Yseult, Julie Gayet, Valence Borgia, Najat Vallaud Belkacem et la journaliste Giulia Foïs. Les concourant.e.s étaient captivant.e.s et 3 prix ont été décernés.



La Fondation des Femmes a également soutenu le Prix Simone de Beauvoir pour la liberté des femmes, grâce à un soutien financier pour la dotation du prix. En complément, l'Association de soutien a également participé à l'organisation de la cérémonie de remise du prix, qui a eu lieu le 9 janvier 2020 à la Maison de l'Amérique Latine à Paris. Le prix a été accordé à Leïla Slimani, Sonia Terrab et Karima Nadir, représentant le « Collectif 490 » des femmes et des hommes revendiquant la liberté sexuelle au Maroc : 490 femmes et hommes ont dénoncé, dans un manifeste, l'article 490 du code pénal marocain qui punit « d'emprisonnement d'un mois à un an toutes personnes de sexe différent qui, n'étant pas unies par les liens du mariage, ont entre elles des relations sexuelles ».

## III. AUTRES PROJETS ET SOUTIENS

En 2020, la Fondation des Femmes a lancé deux nouveaux projets avec des partenaires européens : le projet EU&ME et le projet BELIEVE in EU, grâce au soutien de l'Agence nationale espagnole (ANE) pour le Programme européen Erasmus+. Ces projets visent à impliquer les jeunes femmes dans la construction d'une Union Européenne fidèle à leurs idées pour présenter des préconisations en 2021. Les groupes de travail réunis par l'Association de soutien à la Fondation des Femmes auprès de ses communautés s'interrogent sur cette thématique dans une perspective de genre.

# MERCI À TOUTES CELLES ET CEUX QUI ONT PARTICULIÈREMENT OEUVRÉ À LA RÉUSSITE DE L'ANNÉE 2020 :

## LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION DE SOUTIEN :

- Sarah Becker, présidente de l'Association de soutien
- Marie Hommeau, secrétaire générale
- Chloé Ponce-Voiron, trésorière
- Valence Borgia
- Nathalie Gautier
- Léa Thomassin

## LES MEMBRES DU COMEX DE LA FONDATION DES FEMMES :

- Sarah Becker
- Valence Borgia
- Danielle Bousquet
- Julie Gayet
- Brigitte Grésy
- Anne-Cécile Mailfert, présidente
- Julie Muret
- Firmine Richard

## LES ÉQUIPES OPÉRATIONNELLES, STAGIAIRES ET VOLONTAIRES EN SERVICE CIVIQUE DE L'ASSOCIATION DE SOUTIEN :

- Agnès Carolin
- Anna Margueritat
- Anne-Agathe Bourdichon Lafarge
- Anne-Cécile Mailfert
- Assala Zouaidia
- Camille Devos
- Catherine Semedo
- Céline Dubois
- Céline Rancoule
- Christine Muller
- Clémence Galland
- Clémence Garnier-Juste
- Cloë Gohin
- Diane Lafforgue
- Emma Rinaudo Dome
- Faustine Bague
- Floriane Volt
- Hélène Marin
- Héloïse Lachambre
- Jessica Ohayon
- Julie Carmaux
- Leatitia Ngongang
- Laura Slimani
- Laurène Cavallo
- Louise Beriot
- Maïa Paulin
- Manon Clochet
- Marie Janssen-Langenstein
- Marie Quintrand
- Mélanie Suhas
- Ophélie Delmas
- Solène Toutut
- Souad Baabouj
- Tatiana Schott
- Zoé Cerutti

## LES BÉNÉVOLES DES COMITÉS DE PILOTAGE :

- Abire Laouadi
- Adeline Bonnet
- Alba Horvat
- Anae Perez-Ainciart
- Anaïs Defosse
- Anaïs Mercuriali
- Anne-Sophie Lerouge
- Camille Jérémie
- Carole Pirotais
- Chloé Cohen
- Edson Dos Santos
- Elisa Mazan
- Elise Frajerman
- Eloïse Le Moing
- Fatima Farkhsi
- Floriane Stricot
- Gaëlle Orefici
- Hélène Marin
- Iman Elhany
- Johanna Manoukian
- Julie Menette
- Juliette Crouzet
- Korlane Peltier
- Léonore Bocquillon
- Lorelene Saidi
- Lux Saskia
- Magali Bichard
- Marion Atdjian
- Mathilde Mayuma
- Maud Frajerman
- Romane Dartois
- Romina Febbro
- Sarah Becker
- Sarah Boudou
- Sedera Ranaivoarinosy
- Sophie Soubiran
- Valence Borgia
- Virginie Koh
- Virginie Marco
- Zoë Royaux

## L'ASSOCIATION DE SOUTIEN VIT GRÂCE À SES MÉCÈNES

CETTE ANNÉE, NOUS SOUHAITONS REMERCIER TOUT PARTICULIÈREMENT NOS GRANDS MÉCÈNES



### FONCTIONNEMENT, DÉVELOPPEMENT ET AUTRES PROJETS



Allergan  
Aesthetics

BERGAMOTTE

jellyfish

Maison 123



numberly

OMG Omnicom  
MediaGroup

ROOS & ROOS  
PARIS

SAINT-GOBAIN



TBWA Corporate

UGG



Veuve Clicquot

CITÉ AUDACIEUSE



UN ABRI POUR TOUTES



## COLLECTE DE PRODUITS HYGIÉNIQUES

MONOPRIX

## LA FORCE JURIDIQUE



Linklaters



## PRIX GISÈLE HALIMI



## ABRI D'URGENCE



L'ORÉAL  
FONDS POUR LES FEMMES

LVMH

PRINTEMPS

TOUTES SOLIDAIRES



FONDATION  
BNP PARIBAS

Capgemini

gec1na



BFM

Cdiscount



CRÉDIT MUNICIPAL  
DE PARIS   
MODERNE DEPUIS 1637



FONDATION  
nexity



LA FONDATION



fondation  
suez

FONDATION  
D'ENTREPRISE  
VINCI  
POUR LA CITÉ 

ISC  
FRANCE

Johnson & Johnson

L'ORÉAL  
PARIS

LANCEL  
PARIS 1876

Lenovo

  
LPA-CGR avocats

MAISONS  
DU MONDE

  
Matmut  
MA VALEUR SÛRE

OMG Omnicom  
MediaGroup

sarenza.

RMC

PUBLICATIONS ET RAPPORTS

**KANTAR**



STAND UP



**L'ORÉAL**  
PARIS



# ASSOCIATION DE SOUTIEN À LA FONDATION DES FEMMES

---

[www.fondationdesfemmes.org](http://www.fondationdesfemmes.org)  
[bonjour@fondationdesfemmes.org](mailto:bonjour@fondationdesfemmes.org)

[@Fondationdesfemmes](#)



[@Fondationfemmes](#)

[linkedin.com/company/fondation-des-femmes](https://linkedin.com/company/fondation-des-femmes)



[facebook.com/FondationDesFemmes/](https://facebook.com/FondationDesFemmes/)